



SOLSTICE D'HIVER. Le solstice d'hiver a lieu ce vendredi 21 décembre à 12 h 11. Le Soleil atteint sa plus forte déclinaison au sud de l'écliptique. C'est le début de l'hiver astronomique. Ne pas confondre cette date avec l'hiver météorologique qui a commencé le 1^{er} décembre. MARC BRODARD (WWW.ETOILE-DES-ENFANTS.CH)



Christian Balmat, gestionnaire de fortune, prédit le pire pour la Suisse si elle décide d'appliquer l'échange automatique d'informations. CHLOÉ LAMBERT

«La Suisse doit agir plutôt que réagir»

FINANCES. Après le refus de l'accord Rubik par l'Allemagne, Christian Balmat, gestionnaire de fortune riazois, revient sur l'avenir de la place financière helvétique.

SOPHIE MURITH

Jeudi éco

Gestionnaire de fortune indépendant à Fribourg, associé chez ProTrading, et vice-président de l'Organisme d'autorégulation des gérants de patrimoine à Genève (OAR-G), le Riazois Christian Balmat, spécialiste de la question, donne son avis sur la situation actuelle de la place financière suisse.

Rappelez-nous en quoi consistent les accords Rubik qui défraient la chronique.

Le premier objectif de ces accords est de régler le passé des fonds déposés par des clients étrangers dans les banques suisses. Ces dernières prélèvent un impôt libératoire, de 41% dans le cas de l'Allemagne, versé directement au fisc du pays en question. Rubik prévoit également la future ponction annuelle. Mais tout cela se fait en garantissant la protection de la sphère privée, l'identité des clients n'est pas divulguée et les gens ne sont pas dénoncés.

Le refus de la proposition suisse par l'Allemagne n'en finit pas de créer des remous. Dernière victime éclaboussée: Michael Ambühl, secrétaire d'Etat aux questions financières internationales...

Je suis surpris que le Parti socialiste attaque frontalement un fonctionnaire. Il ne fait que

transposer un mandat politique qui lui a été délivré par le Conseil fédéral. Il n'est pas responsable de la faiblesse politique dont fait preuve notre gouvernement. De plus, à sa décharge, la Suisse est terriblement isolée sur l'échiquier international.

Est-ce à dire que la Confédération devrait revoir sa copie en matière de négociations avec ses partenaires?

Parce qu'elle n'a pas de stratégie claire pour sa place financière, la Suisse a pris la mauvaise habitude d'arriver à la table des négociations en position de faiblesse. Elle doit agir plutôt que réagir. En mars 2009, lorsque Hans-Rudolf Merz a ralié l'article 26 du Modèle de convention de l'OCDE qui régit l'assistance administrative en matière fiscale pour ses membres, le Conseil fédéral aurait dû réunir tous les acteurs de la place financière suisse à la même table pour établir une stratégie commune. Il n'existe pas d'unité dans ce secteur. Sans cela, la Confédération ne peut que réagir à des événements particuliers, sans fil rouge. Ce fut une erreur historique. De plus, la Suisse doit être plus fière, moins transigeante.

La Confédération a donc raison de ne pas faire de contre-proposition à l'Allemagne?

Parfaitement. La proposition était plus qu'acceptable. De plus, le refus est dû à des raisons de politique intérieure. Si Angela Merkel est réélue nettement, je pense que l'Allemagne pourrait revenir à la table des négociations.

L'échange automatique d'informations, qui signerait l'arrêt de mort du secret bancaire, ne serait-il pas une solution acceptable?

On nous rebat les oreilles avec l'échange automatique d'informations, mais ce n'est absolument pas un standard international. En Europe déjà, ni le Luxembourg ni l'Autriche ne le pratiquent. Avec les USA, c'est différent. Le rapport de force est trop important. La Suisse, comme toutes les autres places financières du reste, n'a pas eu le choix de signer FATCA (n.d.l.r.: un accord qui oblige banques et compagnies d'assurance à communiquer tous les comptes détenus par des ressortissants américains au fisc).

En se focalisant sur les standards européens uniquement, la Suisse se coupe des marchés asiatiques et de l'Amérique du Sud, qui ne pratiquent pas l'échange automatique d'informations. Même si elle est notre principale partenaire commerciale, il ne faut pas se limiter à l'Europe.

Pourtant, la moralisation de la finance est dans l'air...

Aucune moralisation n'est possible tant que tous les acteurs de la finance, au niveau mondial, n'appliquent pas les mêmes règles. La Confédération pénalise sa place financière en voulant jouer les premières de classe.

Que risque la Suisse à être plus royaliste que le roi?

Tout agit par capillarité. Les problèmes vont subir l'effet dominos. La contraction des marges bancaires va entraîner des pertes d'emploi. Même Christian Levrat l'a reconnu. Finalement, tout cela n'est rien de moins qu'une guerre commerciale. Dubaï et Londres se froissent les mains.

La Belgique est sous le feu des projecteurs suite à l'affaire Depardieu. Elle ne semble pourtant pas jouir d'une aussi mau-

BIO EXPRESS

1970. Naissance le 14 octobre. Enfance à Semsales

1986. Apprentissage d'employé de commerce à la Banque cantonale vaudoise, à Vevey

1989. Stagiaire, puis employé à la Banque cantonale de Zurich

1996. Employé au service des crédits de la BCF. Puis, trois ans plus tard, au service des placements

2000. Associé dans sa propre entreprise, Protrading, fondée avec son ami Pascal Collomb

2004. Vice-président de l'OAR-G, Organisme d'autorégulation des gérants de patrimoine à Genève

2010. Membre du comité du Forum OAR, regroupant tous les organismes d'autorégulation du secteur non bancaire en Suisse.

vaise image que la Suisse en matière de fiscalité. Pourquoi?

Je pense que la Suisse souffre de ce que j'appelle le syndrome Hollywood. Dans les films ou la littérature, les malfrats ou autres fraudeurs ont toujours leur compte en Suisse. Cette image-là est malheureusement bien ancrée dans les esprits.

Le comportement des banques suisses, comme l'UBS, encore épinglée hier pour avoir manipulé des taux interbancaires, n'améliore cependant pas l'image de la Suisse...

L'UBS, par son comportement, a fourni un outil, un levier aux Etats qui, finalement, voulaient deux choses: de l'argent et affaiblir la place financière suisse. L'Allemagne, qui est moins sous pression, peut se permettre de faire la fine bouche. ■

Absents, mais jugés pour vol par métier

CAMBRIOLAGES. Trois Moldaves étaient jugés mardi pour des vols par effraction commis dans des entreprises de la région durant l'été 2010, dérobant près de 40 000 francs. Les prévenus étaient absents.

PRISKA RAUBER

Au tribunal

Andrei, Vlad et Paul* ne se sont pas présentés au Tribunal pénal de la Gruyère, mardi, où ils devaient être jugés pour plusieurs vols commis dans des entreprises de la région, en juillet et août 2010. Il faut dire que ni le Ministère public ni même leurs avocats ne savaient où les joindre. Originaires de Moldavie, sans domicile connu, usant par ailleurs de fausses pièces d'identité pour deux d'entre eux, les prévenus se sont volatilisés à l'issue de leurs cinq mois de détention provisoire, en janvier 2011. A l'heure de leur jugement, il eût donc été étonnant qu'ils se montrent. «Ils sont peut-être en taule quelque part», a-t-on murmuré dans le prétoire.

Coffres-forts forcés

Qu'importe. L'affaire a tout de même été jugée, au nom de l'article 366 du Code de procédure pénale. Il indique qu'une procédure par défaut peut être engagée si les prévenus eux-mêmes se mettent dans l'incapacité de se présenter. Ce qui est le cas, puisqu'ils ont donné de fausses identités lors de leur audition, a estimé le tribunal.

Entre les mois de juillet et d'août 2010, alors qu'ils séjournèrent ensemble dans un appartement bullois, Andrei, Vlad et Paul ont commis plusieurs méfaits dans la région. S'attaquant notamment à des locaux d'entreprises contenant des caisses et des coffres-forts, comme celui du funiculaire de Moléson. Ils y ont volé plus de 20 000 francs.

Quelques jours plus tôt, ce sont les télécabines de Charmey qu'Andrei «et d'autres membres non identifiés du groupe» dépouillaient de 15 000 francs. Ajoutons quelque 4 000 francs dérobés dans une quincaillerie, des centaines de francs par-ci par-là, entre la buvette d'un club de foot et une station de lavage, et le montant de leurs vols atteint les 40 000 francs.

L'épopée délictueuse du trio a pris fin le 6 août 2010. Vers 4 h du matin, Andrei a forcé un contrôle de police à la route de Riaz, à Bulle. Il s'est arrêté un peu plus loin pour laisser descendre Vlad et Paul de la voiture avant de repartir. Il sera interpellé par la police cantonale quelques minutes plus tard, peu avant ses deux acolytes.

Accusés de vol par métier et en bande, de dommages à la propriété, de violation de domicile, de faux dans les certificats et de délit contre la Loi fédérale sur les étrangers (séjours illégaux), les prévenus ne sauront peut-être jamais de quelle peine ils écopèrent. Nous si, mais dans soixante jours à peu près, lorsque le jugement sera rendu par le Tribunal pénal de la Gruyère et sa présidente Frédérique Bütikofer Repond. ■

* Prénoms fictifs

DANS LES COMMUNES

LA ROCHE

Budget. Les 76 citoyens présents à l'assemblée communale de La Roche, lundi, ont accepté les budgets. Celui de fonctionnement affiche un déficit de 168 000 francs pour un total de charges de 6,15 mio.

Investissements. Quant aux investissements nets pour 2013, ils se montent à 2,48 mio, dédiés principalement à la réfection de routes (142 000 fr.) et au réseau d'eau (439 000 fr.). Un montant de 1,8 mio a par ailleurs été inscrit au budget pour la maison de ville. Un crédit de 3 mio avait déjà été voté l'an passé, «mais la réfection totale du bâtiment nécessite une rallonge de 1,36 mio», précise Gilbert Piller, le caissier communal. Quelque 365 000 francs seront dédiés au mobilier et à l'informatique.

Haut-de-Scherwyl. Le législatif a refusé la reprise de la route par la commune du quartier Haut-de-Scherwyl. Un quartier de villas encore en construction. L'assemblée préfère attendre la fin des constructions avant de reprendre les infrastructures. PR

BOTTERENS

Ventes d'immeubles. Record de participation (74 citoyens) et record de longévité (trois heures trente) pour l'assemblée communale de Botterens, mardi soir. C'est qu'un point du tractanda concernait la vente de l'ancienne cure et d'un locatif communal, un sujet toujours émotionnel. «Les citoyens ont fait preuve d'un grand intérêt et ont pris la décision importante en acceptant cette vente», salue le syndic des lieux, René Allemann. Un soulagement pour l'Exécutif de cette commune à l'endettement important (plus de 6 000 fr. par habitant). «Ces ventes nous permettront de diminuer la dette d'un quart et d'effectuer nos investissements sans emprunt.»

Budgets. Le budget des investissements affiche en effet un total de dépenses de 1,2 mio, concernant là aussi, principalement, la réfection de routes et le réseau d'eau. Trois cent mille francs ont également été alloués à la déchetterie. Quant au budget de fonctionnement, il affiche un déficit de 63 000 fr. pour un total de charges de 2 mio. PR



Rédaction:
tél. 026 919 69 00
fax 026 919 69 01
redaction@lagruyere.ch